



Aire libre n°2 (28.08.19)

**Des études comme outil de relations publiques
des entreprises**

par Philippe Defeyt

De plus en plus d'entreprises privées publient les résultats d'enquêtes qu'elles commandent ou d'analyses basées sur l'information dont elles disposent en interne. Parfois ce sont les fédérations professionnelles qui s'en chargent.

Les secteurs de la finance et, plus encore, les acteurs du marché du travail semblent en publier plus que d'autres, sans être les seuls. Quelques exemples récents glanés dans la presse ou sur internet :

- ACERTA : étude sur les [ruptures de CDI](#) au cours de la première année d'emploi et étude sur l'[emploi des jeunes](#) arrivant sur le marché du travail
- Assureur NN : enquête sur le [bonheur des belges](#)
- ATTENTIA : étude sur le [télétravail](#)
- CRELAN : sondage internet sur l'[épargne des belges](#)
- StepStone : enquête sur la [pause de midi du travailleur belge](#)
- SD WORX sur l'[évolution de l'emploi](#) et les [intentions d'embauche](#) dans les PME
- etc., etc.

Ces études, qui pourraient contribuer à améliorer la connaissance de notre société et de son fonctionnement, se révèlent en fin de compte souvent peu convaincantes.

Beaucoup d'enquêtes privées posent des questions qui sont déjà posées par des enquêtes officielles de StatBel. C'est le cas de la durée dans l'emploi, des licenciements et du télétravail via l'Enquête sur les forces de travail. C'est le cas du montant mensuel moyen épargné via l'enquête SILC (Statistics on Income and Living Conditions). Des données sur le bonheur sont elles disponibles via de nombreuses enquêtes internationales. Certaines données plus détaillées et portant sur toute la population peuvent aussi être obtenues en mobilisant les ressources statistiques des organismes de sécurité sociale (évolutions de l'emploi par exemple), de la BNB (sur les intentions d'embauche par exemple), des instituts de statistique, etc..

Or, la plupart de ces informations sont disponibles (quasi) gratuitement, elles le sont souvent depuis très longtemps (de longues séries chronologiques sont donc disponibles), couvrent toute la population ou reposent sur des échantillons plus grands (il est donc plus facile de déceler des différences ou évolutions de comportement statistiquement significatives) et peuvent être mises en lien avec de très nombreuses variables explicatives ou contextuelles. Les enquêtes privées peuvent rarement se prévaloir de toutes ces qualités.

Les analyses basées sur des informations disponibles en interne ont pour principal handicap d'être rarement représentatives de l'ensemble d'une population.

D'une manière générale on doit bien constater que les entreprises concernées sont plutôt avares de précisions méthodologiques et de mises en garde quant à l'interprétation des résultats de leurs

études. Les commentaires et intitulés de graphiques et tableaux sont parfois approximatifs. La formule médiatique et la volonté de « communiquer en termes simples » prennent le pas sur la rigueur. Les données ne sont pas en *open-source*. Ces démarches sont souvent des *one-shot*. Leurs résultats brouillent le message quand ils contredisent des résultats d'enquêtes plus rigoureuses ou de statistiques couvrant toute la population considérée. Enfin, j'ai la conviction que cette frénésie d'enquêtes contribue à diminuer le taux de réponse de toutes les enquêtes.

Du minimalisme méthodologique

Voici un exemple de notice méthodologique d'une enquête menée en Belgique par une entreprise active en RH :
« StepStone a mené cette [enquête](#) en avril et en mai 2019. Nos analystes ont analysé les données pour s'assurer que la représentation et la validité des réponses des répondants sont exactes. Au total, 5.983 personnes ont répondu à l'enquête en néerlandais, en français et en anglais. »
Difficile de faire moins ... sauf à ne proposer aucune notice méthodologique, ce qui arrive.

Les résultats des uns et des autres

Il y a manifestement des écarts plus ou moins importants pour certains indicateurs entre les sources privées et les sources officielles. Deux illustrations :

Selon ACERTA, le pourcentage de travailleurs du secteur privé wallon ayant eu [recours au congé-éducation](#) baisse entre 2015 et 2018, alors que les indicateurs officiels de ce dispositif sont orientés à la hausse, en absolu comme en relatif depuis 2015¹.

SD WORX estime que l'[emploi dans les PME](#) de moins de 20 personnes a augmenté de 0,6% entre le 3ème trimestre et le 4ème trimestre 2018 alors que l'[ONSS](#) indique une baisse de 0,6%.

Certes, il y a parfois des différences de couverture statistique plus ou moins subtiles entre les approches privées et publiques. Mais dans les deux exemples repris ci-dessus aucune ne semble pouvoir expliquer totalement les écarts de résultats.

Les entreprises privées doivent, a minima, se doter d'une éthique en matière d'études statistiques : le faire si cela apporte du neuf, comparer avec d'autres sources d'informations et proposer des explications si différences il y a, être plus précis sur les questions méthodologiques, ne pas céder à la tentation des titres accrocheurs mais approximatifs, travailler au niveau de la fédération professionnelle, ne pas se contenter d'un *one-shot*, respecter les règles habituelles en matière de citations ou de titres de tableaux, diffuser les données de base et les résultats en *open-source*, etc., etc.

Mais ce serait mieux encore d'organiser des partenariats pour

- compléter les enquêtes officielles (par exemple en finançant un module additionnel)
- exploiter les données que les organismes publics n'ont pas le temps de traiter
- travailler en réseau

plutôt que de produire de l'écume médiatique.

¹ Pascale Serret, « Congé-éducation en recul ? Pas si vite... », L'Avenir, 27.08.19, p.6